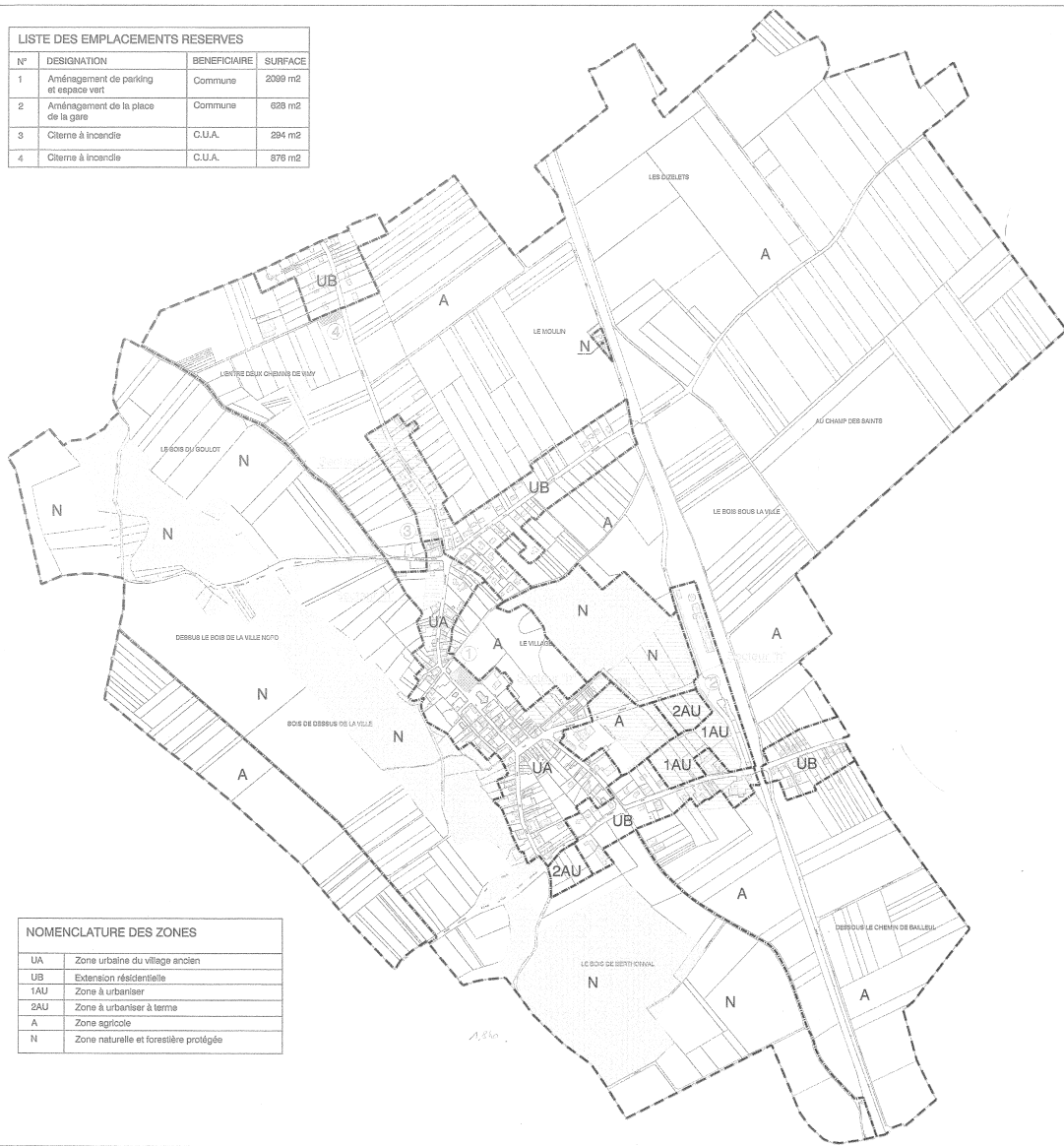


Approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 17 Décembre 2004

UNIVERSITE DES RELATIONS AVEC  
 LES COLLECTIVITES LOCALES  
 Bureau du Contrôle de Legimité  
 Reçu le 7 3 DEC 2004



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE
1	Aménagement de parking et espace vert	Commune	2089 m <sup>2</sup>
2	Aménagement de la place de la gare	Commune	628 m <sup>2</sup>
3	Citerne à incendie	C.U.A.	294 m <sup>2</sup>
4	Citerne à incendie	C.U.A.	876 m <sup>2</sup>



**LEGENDE**

- LIMITE DE COMMUNE
- LIMITE DE ZONE
- ESPACES BOISES CLASSES A PROTEGER
- EMLACEMENT RESERVE
- SECTEUR "N" HUMIDE
- RISQUE DE REMONTEE DE NAPPES
- PLANTATIONS A CREER

**ELEMENTS REMARQUABLES IDENTIFIES AU TITRE DE LA LOI PAYSAGE**

- HAIES OU ALIGNEMENTS
- PLANTES A PROTEGER
- ARBRES ISOLES A PROTEGER

**NOMENCLATURE DES ZONES**

UA	Zone urbaine du village ancien
UB	Extension résidentielle
1AU	Zone à urbaniser
2AU	Zone à urbaniser à terme
A	Zone agricole
N	Zone naturelle et forestière protégée

